



FRANCE ADOT 21

DON DE VIE — DON DE SOI

2 rue des Corroyeurs
Boîte B8
21000 DIJON
Tél. 03.80.41.46.45
Email : adot21@free.fr

Association régie par la loi de 1901,
N° Siret 439 969 304 00013
Membre du réseau national
FRANCE ADOT déclaré d'utilité
publique le 13 février 1978,
Confirmée le 11 avril 2005
Agrément du Ministère
de l'Éducation Nationale
en date du 24 juillet 2009

Février 2022

DANS CE NUMÉRO :

Éditorial	1
Invitation Expo	2
Les chiffres 2020	3
Grefe +	4
Invitation AG 2022	5
Appel à candidature	6
Jeux ABABO	7
Dons 2020	7
Abonnement au Magazine REVIVRE Nouveau : format Numérique	8
Soutien à l'action France ADOT 21	10



EDITORIAL

Chers Amis lecteurs

Après bien des temps troublés nous obligeant à limiter voir annuler nos dernières activités, c'est avec bonheur que nous vous faisons parvenir une invitation à une exposition que FRANCE ADOT 21 organise.

Petit tremplin à la reprise des activités, cette exposition marquera le début du retour de l'association sur le terrain.

Avec le parrainage de la Ville de DIJON, cette exposition vous présentera 11 tableaux originaux, œuvres inégalées de l'artiste Amor Driss DOCKMAN, peintre contemporain Algérien.

Ces tableaux, offerts par l'artiste aux profits de notre association, seront en vente. Cette vente ne peut se faire au sein de la Maison des Associations, mais des offres d'achat pourront être recueillies.

Les tableaux sont au prix de 400€00 pièce. Un certificat de cession de l'association vous sera remis accompagné d'une copie du certificat de cession du peintre.

Si vous souhaitez en profiter pour faire un don au profit de l'association, ce dernier se fera par règlement séparé. Un reçu fiscal vous sera remis dès le printemps 2023.

Venez nombreux regarder ces toiles hautes en couleur.

Merci de votre soutien et à bientôt

Fabrice ZANIEMONSKI



Il a les yeux de sa mère,
le sourire de son père,
et un cœur greffé...

DON D'ORGANES - DON DE MOELLE

**TOUT SAVOIR SUR LE
DON D'ORGANES ET DE
TISSUS HUMAINS**

www.france-adot.org



INVITATION

m a r d i 8 m a r s 2 0 2 2

Invitation

**Le maire de Dijon, président de Dijon métropole,
ancien ministre**

représenté par

Marie-Odile CHOLLET

conseillère municipale déléguée à l'Observatoire de l'âge
et à la vie associative

et

Fabrice ZANIEMONSKI

président de l'association France Adot 21

ont le plaisir de vous convier au

**vernissage de l'exposition
des tableaux de Dokman**

mardi 8 mars 2022 à 18h

à la Maison des associations, 2 rue des Corroyeurs à Dijon

> Exposition ouverte du 5 au 12 mars 2022



dijon.fr



Les Greffes de l'année 2020 en France

2020		Variation avec 2019
organe	greffes	
coeur	370	-55
coeur poumons	8	-1
foie	1 128	-228
intestins	3	-3
pancrées	34	-50
poumons	283	-101
reins	2595	-1048
Total	4421	 -1480

Nombre de décès en attente de greffe recensés pour l'année 2020 : **933 personnes**

Nombre de personnes non prélevées pour refus du défunt : 447

Nombre de personnes non prélevées pour refus de la famille : 466

Nombre de personnes non prélevées pour refus du responsable légal : 58

} = 972

Nombre de candidats à la greffe début 2021 : **19661 personnes** (en attente)



Devant la pénurie d'organes compatibles, le maintien du taux de refus de prélèvement autour des 33% et afin de présenter des perspectives voire des solutions, le Collectif greffe + a organisé les premières Assises Nationales du Don d'Organes à Paris. Le but étant de grouper les efforts de nombres d'associations afin de parler du Don d'une seule voix et ensemble d'être plus fort pour être écouté par le gouvernement. Une seule voix, un seul symbole, le RUBAN VERT.

Vous pouvez avoir accès à ces travaux en suivant :

https://blog.france-adot.org/manifeste-pour-le-don-dorganes_20211014

Ou

<http://www.greffepius.fr>

Greffes+  
unis pour le don d'organes

Le collectif Greffes+ réunit 9 associations, fédérations et fondation :

- ◆ l'Association Française des Familles pour le Don d'Organes (AFFDO),
- ◆ l'Association Grégory Lemarchal,
- ◆ l'Association Maryse Pour la Vie (M!PLV),
- ◆ l'Association Vaincre la Mucoviscidose,
- ◆ la Fédération des Associations pour le Don d'Organes et de Tissus humains (FRANCE ADOT),
- ◆ la Fédération France Greffe Cœur et/ou Poumons (FGCP),
- ◆ la Fédération Nationale des Malades et Transplantés Hépatiques (TRANSHEPATE),
- ◆ Greffe de Vie.
- ◆ l'association France Rein



TRANSHEPATE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

**INVITATION**

Vous êtes chaleureusement invités à notre Assemblée Générale 2021 pour l'exercice 2020 qui aura lieu :

VENDREDI 13 MAI 2022 - 17:00

Salle de Conférence (1er étage)

Maison des Associations

2 rue des Corroyeurs 21000 DIJON

Rapport moral et d'activité

Rapport financier

Rapport des vérificateurs aux comptes.

Exposés et questions diverses.

Interventions des personnalités.

(Un pot de l'amitié sera servi en fin de réunion.)

Respect des règles sanitaires :

A ce jour, le contrôle du *passage vaccinal* sera effectué à votre arrivée. Il se peut que les mesures soient allégées d'ici la date de l'assemblée.

Port du masque conseillé.



APPEL A CANDIDATURES

Si vous souhaitez nous rejoindre au sein du conseil d'administration ou simplement « donner un coup de main » ponctuel en tant que Bénévole, n'hésitez pas à vous faire connaître, nous serons très heureux de vous accueillir.



France ADOT 21

2 rue des Corroyeurs

boîte B8

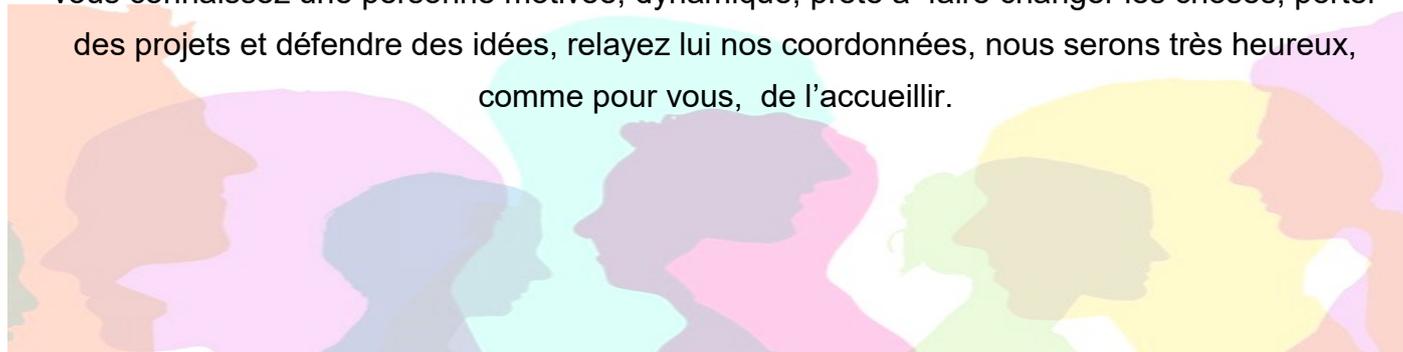
21000 DIJON

Contact : adot21@free.fr

Tél. : 03.80.41.46.45 (répondeur)



vous connaissez une personne motivée, dynamique, prête à faire changer les choses, porter des projets et défendre des idées, relayez lui nos coordonnées, nous serons très heureux, comme pour vous, de l'accueillir.



JEU (Idées cadeau)

Au cœur de la galaxie Organia, des Super savants fous se mobilisent pour sauver ses habitants. Qui sera le plus méthodique pour soigner les créatures de son laboratoire ?

Nombre de joueurs : 2 à 4 joueurs à partir de 7 ans

Durée de la partie : 30 minutes

Editeur : Abeilles Editions

Auteurs : Yannis LIDY et Dorian BERTHELOT

Illustrations : Tony EMERIAU



Ce jeu, innovant et attrayant, sera en vente sur la plupart des stands tenus par l'ADOT21 au prix de 10€00.

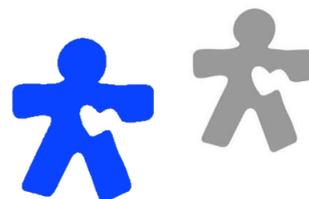
A jouer sans modération. Commande possible sur le site de France Adot :

<https://blog.france-adot.org/wp-content/uploads/2019/02/Bon-de-commande-ABABO-2019.pdf>

Informations et commandes : mail : a.mareine@hotmail.fr – tel : 06.98.17.39.08.

DONS

**A TOUTES LES PERSONNES
QUI SOUHAITENT FAIRE UN
DON ET SOUTENIR NOTRE
CAUSE ET NOS ACTIONS.**



Les personnes qui ont, cette année encore, soutenu notre action par des dons, recevront leur reçu fiscal courant premier trimestre 2022.

REVIVRE MAGAZINE

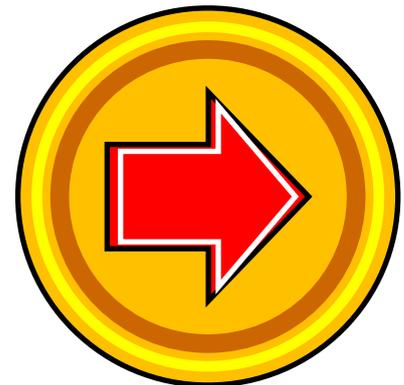
REVIVRE MAGAZINE

L'actualité concernant le Don d'Organes vous intéresse ?
Vous souhaitez connaître les dernières innovations en matière de
conception 3D sur les organes ?
Vous souhaitez simplement savoir ce qui se passe autour de vous au
sujet des associations départementales ?

Une seule solution !

Abonnez-vous à la revue **REVIVRE MAGAZINE**

C'est la **SEULE** revue nationale qui traite de tous ces sujets, et bien
d'autres.



50 ans
Don Pour le
d'Organes
france-adot.org

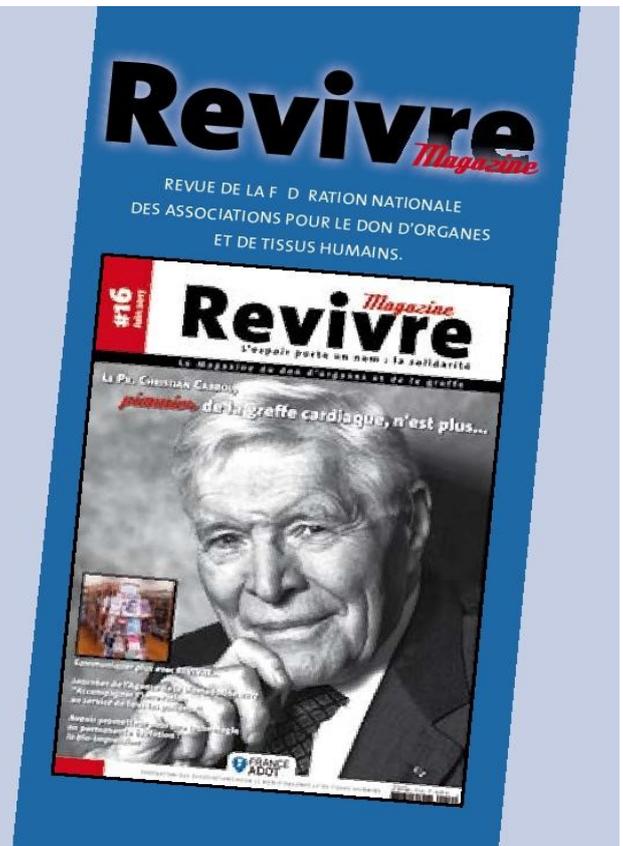
ABONNEMENT MAGAZINE REVIVRE



Pour être informé et pouvoir sensibiliser sur
la cause du don d'organes,
de moelle osseuse et de tissus humains.

Abonnez-vous !

24,80 €
par an



BULLETIN D'ABONNEMENT TENANT LIEU DE FACTURE

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél : Fax :
Courriel :

Désire s'abonner à REVIVRE pour 1 an : 4 numéros papiers
- soit 24,80 € France (dont 0,51 € TVA À 2,10 %).

(Tarif T.T.C. frais de port inclus, ces frais sont soumis à fluctuation suivant tarifs postaux).

Désire s'abonner à REVIVRE pour 1 an : 4 numéros numériques*
- soit 18,00 € (dont 0,37 € TVA À 2,10 %).

Je joins mon règlement par :

- Chèque : bancaire postal - N°.

à l'ordre GROUPE SLR Éditions & Design

Pour tout règlement par virement bancaire : CRÉDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE

IBAN : FR76 1870 6000 0072 2166 1802 355

BIC (Bank Identification Code) AGRIFRPP887

À retourner à :

GROUPE SLR Édition & Design
Parc Faraday - Bât.1 - 1, avenue Christian Doppler - 77700 SERRIS

SARL au capital de 8 000 € - SIRET 449 439 629 00055

N° TVA FR81449439629 - Code APE 5814Z

Tél. 01 61 10 08 50 - Fax. 01 61 10 08 55

En application des dispositions de l'article 27 de la loi Informatique et Liberté n° 78-17 du 6 janvier 1978, les informations demandées restent à l'usage exclusif de France ADOT. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant.

SOUTIEN A L'ACTION DE FRANCE ADOT 21

Le don d'organes ?
Faisons savoir à nos proches que nous sommes **POUR**.
Parlons-en en famille.

Comme vous avez pu le lire dans les rubriques précédentes, les efforts à produire sont encore nombreux et permanents afin que le nombre de refus (près de 33% en moyenne au niveau national) baisse de façon significative.

C'est pourquoi, les actions de FRANCE ADOT 21 se réèlent déterminantes pour la sensibilisation et l'information du public, notamment les jeunes adolescents, afin que l'expression de ce choix intime puisse se manifester en libre conscience, connaissance de cause et dignité.

En tant qu'association totalement indépendante de groupes ou intérêts particuliers, FRANCE ADOT 21 ne vit que par les dons ainsi que par les subventions aux associations de la ville de Dijon ainsi que du Conseil Général de Côte d'Or.

C'est pourquoi nous appelons tous nos amis à manifester leur soutien à FRANCE ADOT 21 par leur don. Le montant de cette adhésion, un minimum de 10 euros, est accessible à tous. De plus, FRANCE ADOT en sa qualité d'association reconnue d'utilité publique, vous fait bénéficier d'une réduction d'impôt de 66 % du montant de votre don, selon la Loi de Finances en vigueur (voir tableau page suivante).

Nous vous remercions chaleureusement pour votre confiance et votre solidarité à cette cause généreuse et sensible et restons à votre disposition pour répondre à vos interrogations sur le don d'organes et de tissus ainsi que sur les activités de FRANCE ADOT 21.

Le Conseil d'Administration
de FRANCE ADOT 21



SOUTIEN A L'ACTION DE FRANCE ADOT 21



Mme, M. _____ Prénom _____

Adresse complète _____

Code postal _____ Ville _____

Email _____

Téléphone fixe _____ ou portable _____

Je souhaite soutenir l'action de France ADOT 21 et je transmets mon règlement par chèque ci-joint à l'ordre de

France ADOT 21

et adressé à

France ADOT 21, 2 rue des corroyeurs, boîte B8, 21000 DIJON

Montant versé (voir info ci-dessus sur le coût réel du don, déduction faite) un reçu fiscal sera délivré début 2020 à toute personne ayant versé une somme au moins égale à 10 € avant le 31/12/2019.

* *sauf modifications du calcul des impôts.*

€



Déduction faite, quel est le coût réel de mon don ?*

Si je fais un don de	ma réduction d'impôts est de	mon don me coûte réellement
10€	6.60€	3.40€
20€	13.20€	6.80€
30€	19.80€	10.20€
50€	33.00€	17.00€
100€	66.00€	34.00€